

Nos **méthodes** reposent sur une pédagogie active qui s'adapte aux connaissances et expériences des participants, en combinant apports théoriques, travaux pratiques, mises en situation et études de cas.

Evaluation pédagogique individuelle et collective.

Nos formateurs sont impliqués dans la vie associative et expérimentés dans l'animation de groupe et le face à face pédagogique.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Formation gratuite, hors frais déplacement et restauration.

Lieu de formation : CCF des Flandres-
4 avenue du quai – 59 122 HONDSCHOOTE

Dates de formation :

15 janvier 2011
29 janvier 2011
12 février 2011
12 mars 2011
12 avril 2011
07 mai 2011

Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Un livret reprenant l'ensemble des contenus est remis à chaque participant.

La formation donne lieu à la délivrance du Certificat de Formation à la Gestion Associative.



FORMATION CFGA

Certificat de Formation à la Gestion Associative

Année 2010-2011



Renseignements et inscriptions auprès de :	
Dominique Verdier Ligue de l'enseignement du Nord - Flasen ☎03.20.14.55.06 dominique@flasen.org	Patrick André CCF des Flandres- Hondshoote ☎03.28.20.27.50 patrick-andre@entreprendre-ensemble-asso.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux bénévoles* d'association d'acquérir des connaissances et compétences en matière de gestion administrative, financière et humaine d'une association.

**être âgé de 16 ans minimum*

PROGRAMME DE FORMATION

Une formation théorique complétée par une expérience de terrain en association

PHASE THEORIQUE

***36 heures de formation
6 modules abordés***

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA LOI 1901 PAR RAPPORT AUX AUTRES GROUPEMENTS

Acquérir une culture générale autour du monde associatif et de son environnement institutionnel

EVOLUTION DU MONDE ASSOCIATIF ET SES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Connaître les politiques de financement privé et public et les enjeux majeurs de la société

COMPETENCE EN MATIERE D'ORGANISATION ET DE GOUVERNANCE

*Comprendre le fonctionnement statutaire d'une association.
Maîtriser les responsabilités administratives liées à la création ou à la vie d'une association*

COMPETENCE EN MATIERE DE FINANCES ASSOCIATIVES

*Comprendre et Maîtriser les principes de gestion financière d'une association
Connaître les obligations comptables de son association*

COMPETENCE EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES ASSOCIATIVES

*Maîtriser les rôles et fonctions de chacun dans une association
Connaître les contours de la législation du travail
Valorisation du bénévolat.*

COMPETENCE EN MATIERE DE GESTION DE PROJET ASSOCIATIF

*Maîtrise de la méthodologie du projet
Savoir traduire un projet associatif en action*

PHASE PRATIQUE

20 jours

EXPERIENCE* AU SEIN D'UNE ASSOCIATION TUTRICE ET PARTICIPATION A LA CONDUITE D'UN PROJET

**Simultanément ou non avec la phase théorique*